

Le SSP demande des chiffres précis

Le syndicat SSP demande de la transparence à la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat, pour se prononcer sur la révision.

CPPEF. Le Syndicat des services publics (SSP) ne baisse pas pavillon dans son combat contre le projet d'assainissement de la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat de Fribourg (CPPEF). Il exige d'obtenir les chiffres sur le taux de couverture et le rendement en 2019. De quoi se prononcer en toute connaissance de cause, voire préparer une solution alternative.

«Nous avons mandaté un cabinet d'actuaire pour expertiser le projet du Conseil d'Etat, a expliqué jeudi à la presse Gaëtan Zurkinden, secrétaire régional du SSP. Mais sans chiffres précis, il ne peut pas travailler.» Le comité de la CPPEF ferait de la rétention d'information. «Nous sommes ébahis par son manque de transparence.» Le syndicat a donc saisi l'Autorité cantonale de la

transparence et de la protection des données (ATPrD). Celle-ci s'est fait livrer les chiffres en question et organise une séance de conciliation le 18 février.

Député PS et secrétaire régional Unia, Armand Jaquier fulmine: «La prévoyance retraite est un élément essentiel du contrat de travail. Les salariés ont le droit de connaître ses chiffres. Le débat s'arrête là.» La directive de la Commission de haute surveillance de la prévoyance prévoit que les chiffres clés en ce qui concerne les frais, les rendements et les risques «sont publiés au moins chaque semestre». «En Suisse romande, toutes les caisses publiques le font, sauf la CPPEF», peste Gaëtan Zurkinden.

Dans sa lutte, le SSP collabore avec l'avocat et conseiller national (ps, Genève)

Christian Dandrès. Il a rappelé que le passage prévu de la primauté des prestations à la primauté des cotisations a aussi un coût et que Genève et Vaud y ont renoncé. «Dans les affaires de 2^e pilier, on présente les choses comme inéluctables, avec l'idée que seuls les experts connaissent le dossier», constate Cora Antonioli, vice-présidente du SSP Suisse, «comme s'il s'agissait d'une question objective».

Le temps presse

Le projet de réforme du Conseil d'Etat pourrait passer devant le Grand Conseil dès la session de mars. Le temps presse donc pour présenter une solution alternative solide et étayée. D'ici là, le syndicat a aussi agendé une journée d'action et de grève dans la fonction publique le 4 mars. Mais il part cette fois seul au front. La Fédération du personnel de l'Etat de Fribourg (FEDE), qui l'avait accompagné lors des précédentes manifestations, soutient désormais le projet du Gouvernement.

XAVIER SCHALLER/ATS